

Nouvelles actions et durée prolongée pour le PAPI 2

Le Programme d'actions de prévention des inondations de la Brague et des vallons côtiers prévoit de nouveaux travaux. Une réunion publique, le 26 juin, va permettre de faire le point

Initié en 2014, le Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) des bassins du Loup, de la Brague et des vallons côtiers a été ébranlé par les crues dramatiques d'octobre 2015. D'où la nécessité pour les communes de la Casa, porteuse du projet, et le SMIAGE, animateur depuis le 1^{er} janvier 2018 (1) de revoir la copie, en la complétant par de nouvelles actions, « mises en place rapidement » et en prorogeant le PAPI jusqu'à fin 2021.

Sept axes majeurs sont retenus, chacun déclinant plusieurs actions concrètes : amélioration de la connaissance des aléas et de la conscience du risque, surveillance, prévision des crues et des inondations, alerte et gestion de crise, prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme, réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens, ralentissement des écoulements et gestion des ouvrages de protection hydrauliques. Pour un montant global de 23 284 700 euros hors taxes.

Qu'est-ce qui est prévu ? Quelles sont les nouveautés ? Mercredi 26 juin, une réunion publique permettra de faire le point (2). En attendant, chacun peut consulter le PAPI 2 sur le site du conseil départemental et noter, s'il le souhaite, ses observations sur le registre mis à disposition dans les mairies ou par courriel (3), jusqu'au 25 juin inclus. Les nouvelles actions les plus notables portent sur « les ralentissements des écoulements ».

Bassins de rétention : à Antibes, plus à Biot

Un chapitre crédité à hauteur de 18 195 000 euros HT, pour neuf



Les actions réalisées et à venir, dans la plaine de la Brague mais aussi dans les vallons côtiers et le bassin du Loup, vont être présentées au public, le 26 juin. (Photo archives Sébastien Botella)

projets. Dont la création d'un bassin de rétention, au droit du square Cerruti, route de Grasse. Une première étape, jugée prioritaire, pour sécuriser cet axe. « Il s'agit d'un axe de circulation névralgique qui concentre de nombreuses activités économiques. La route [...] représente un axe d'écoulement préférentiel des eaux et menace alors la sécurité de ses usagers ».

Exit, en revanche, le bassin prévu de longue date dans le vallon des Horts à Biot. Les études avaient bien entendu été révisées à la suite des évolutions réglementaires et de la crue de 2015. Le coût pour

réaliser l'ouvrage était estimé à 3,5 millions d'euros. Mais, « l'analyse coûts-bénéfices montre que le projet n'est pas rentable. De fait, le bassin de rétention ne sera pas mis en œuvre mais l'action sera requalifiée ». On annonce « une nouvelle stratégie pour la protection des biens et des personnes du secteur ». Dont la mise en place d'un piège à embâcles sur le vallon à la sortie de la partie boisée.

« Seulement » quatre actions terminées

Actions « nouvelles » ou « à réaliser ». Actions « en cours » ou « en-

gagées »... Sur la totalité du programme, combien à ce jour, d'actions sont « terminées » ? Le bilan réalisé en janvier 2019 en dénombre quatre. Pour un montant total de 506 661 euros HT.

Ainsi, l'acquisition et la démolition de biens en zones inondables sont achevées, sur Antibes, Biot et Ville-neuve-Loubet. Idem pour la mise en œuvre d'un modèle hydrologique de la Brague et du Loup et la « formation des acteurs locaux à l'utilisation de la plateforme hydrométéorologique Rainpol ». Enfin, l'étude et la pérennisation de la connaissance des PHEC, soit les

Plus Hautes Eaux Connues, sont bouclées.

Reste maintenant à attaquer, concrètement, travaux et aménagements. Ce que beaucoup d'habitants attendent depuis si longtemps.

M.-C. A.

mabalain@nicematin.fr

1. Organe départemental, le Syndicat Mixte pour les Inondations, l'Aménagement et la Gestion des Eaux a été créé le 1^{er} janvier 2017. Il est labellisé Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB).

2. Mercredi 26 juin, à 18 heures, salle du 8-Mai à Antibes.

3. contact@smiage.fr

JACK-E
ANGE PALMER & DJ GIL

8PM - 2.30AM

Port Pierre Canto - Boulevard de la Croisette
Cannes
reservations@baolicannes.com
04.93.43.03.43

bâoli
— CANNES —

Wednesday, June 19th
Beach Party